

UNE « PETITE LUNETTE D'APPROCHE ENCHANTÉE » :  
REGARDS SCUDÉRIENS SUR LE GRAND DIVERTISSEMENT DE VERSAILLES

Le 18 juillet 1668 Louis XIV fit donner une nouvelle fête « magnifique et galante »<sup>1</sup> dans les jardins de Versailles. En l'espace de quelques heures à peine, des plaisirs aussi nombreux que variés s'offrirent à la vue des centaines sinon des milliers d'invités qui, au fil d'une promenade dans le petit parc du château, allèrent de collation en comédie, de comédie en souper et de souper en bal et feu d'artifice<sup>2</sup>. Plus, sans doute, pour marquer la fin de la campagne de Franche-Comté et la victoire des troupes françaises sur les Espagnols que « pour reparer en quelque sorte ce que la Cour avoit perdu dans le Carnaval pendant son absence »<sup>3</sup>, le roi avait voulu éblouir la Cour de divertissements plus splendides les uns que les autres qui le fissent « admire[r] encore mille fois plus parmi les plaisirs » qu'au milieu des travaux de la guerre<sup>4</sup>.

Devant l'importance de l'événement les relations officielles et privées de la fête se multiplièrent<sup>5</sup> : la *Gazette* lui consacra un compte rendu le 21 juillet 1668<sup>6</sup>, André Félibien en donna peu après une description détaillée accompagnée de gravures de Jean Le Paultre<sup>7</sup>,

---

<sup>1</sup> Abbé de Montigny, « Relation de la Feste du 18 juillet 1668 à Monsieur le marquis de la Fuente », dans *Recueil de diverses pièces faites par plusieurs personnages*, La Haye, J. et D. Stencker, 1669, p. 22. L'expression est du reste employée dans la majorité des relations de fêtes princières à l'époque.

<sup>2</sup> Sur les grandes fêtes versaillaises, voir Sorkine, Florence, *Propagande et mécénat royal : les fêtes louis-quatorziennes à Versailles et leurs représentations (1661-1682)*, thèse pour le doctorat, Paris III, 1993.

<sup>3</sup> André Félibien, *Relation de la Feste de Versailles du dix-huitième Juillet mil six cens soixante-huit*, Paris, Pierre Le Petit, 1668, p. 3-4.

<sup>4</sup> Madeleine de Scudéry, *La Promenade de Versailles*, Paris, Claude Barbin, 1668, p. 68. Les autres citations sont également tirées de cette édition.

<sup>5</sup> Sur la fête et ses relations, voir Pauline Decarne, « *Le Grand Divertissement de Versailles* [1668], ou l'actualité paradoxale : l'événement, le pouvoir et la mémoire », *Littératures classiques*, n° 78, 2012, pp. 211-226.

<sup>6</sup> *Gazette*, n° 84, p. 695-696. Le gazetier mondain, Charles Robinet, qui, le 7 juillet 1668, avait annoncé « l'incomparable Spectacle / Que nôtre susdit SOUVERAIN / [...] / Fait préparer en son VERSAILLE », n'en reparla plus, sans doute pour n'avoir pas réussi à se faire inviter (dans *Les Continueurs de Loret. Lettres en vers*, recueillies par le baron de Rothschild et publiées par Émile Picot, t. 3, Paris, Librairie Damascène Morgand, 1899, p. 185).

<sup>7</sup> Voir *supra*, note 3. Étant donné les liens de Félibien avec la petite Académie, dotée d'un pouvoir de regard sur l'image royale, sa relation pouvait être considérée comme la relation « officielle » de la fête. Quoiqu'il ne fût officiellement partie de la petite Académie qu'en 1683, il avait dès 1663, l'année même de sa fondation, été

tandis que sur l'ordre de la reine, son aumônier l'abbé de Montigny en composait une qu'il adressait au marquis de La Fuente, l'ambassadeur d'Espagne<sup>8</sup>. Pour plaire à Marie-Thérèse, qui parlait mal le français, et peut-être pour accroître encore sa circulation dans la péninsule ibérique, Pedro de La Rosa en publia aussitôt après une version en espagnol<sup>9</sup>. Les particuliers s'empressèrent de même de consigner par écrit leurs impressions de la fête, que ce fût dans leur correspondance, leurs journaux privés ou encore leurs mémoires. Ambassadeurs<sup>10</sup> et visiteurs étrangers<sup>11</sup> en poste ou en visite à Paris, courtisans et proches du roi<sup>12</sup> relatèrent l'événement avec plus ou moins de détails, plus ou moins de parti-pris. Enfin la fête servit de source d'inspiration à un petit nombre d'écrivains qui lui consacrèrent, qui une épître en vers à la louange du monarque<sup>13</sup>, qui quelques lignes, voire quelques pages, au détour d'une conversation insérée dans un conte<sup>14</sup> ou une nouvelle galante<sup>15</sup>.

Si la relation de toute cérémonie et rite de la monarchie a bien pour triple but d'informer, de commémorer et de célébrer<sup>16</sup>, il apparaît toutefois que les divers comptes rendus de la fête de Versailles témoignent d'appropriations différentes de l'événement, qui sont autant de détournements de cette visée première. À l'écriture encomiastique

---

chargé de la description des tableaux et des tapisseries conçus par Le Brun pour Louis XIV. En 1668, c'est à lui que revint la tâche de faire la relation de la fête versaillaise, relation qui fut même, sur l'ordre de Colbert, révisée par la petite Académie. Dans une lettre du 29 juillet 1668, Chapelain écrivit au ministre: « M<sup>r</sup> Perrault vous aura rendu compte de la révision que nous avons faite par vos ordres [...] de la relation de la fête de Versailles, écrite par M<sup>r</sup> Félibien » (Jean Chapelain, *Lettres*, éd. Philippe Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1883, t. 2, p. 583.

<sup>8</sup> Voir *supra*, note 1.

<sup>9</sup> Pedro de La Rosa, *Descripción breve del espléndido banquete que su magestad christianíssima el rey Luis XIV dio a las señoras de su corte en el real sitio de Versalla. Dedicado a la christianíssima reina de Francia María Theresa de Austria*, Paris, J.-D. Bertrand, 1668.

<sup>10</sup> Thomas François de Chabod, marquis de Saint-Maurice, Lettre LXI du 20 juillet 1668, *Lettres sur la cour de Louis XIV*, éd. J. Lemoine, t. 1, Paris, Calmann-Lévy, 1910, p. 200-209.

<sup>11</sup> Christian Huygens, Lettre n° 1652 du 20 juillet 1668, *Œuvres complètes de Christiaan Huygens*, t. 6, La Haye, M. Nijhoff, 1895, p. 239.

<sup>12</sup> Anne Marie Louise d'Orléans, *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France*, éd. Joseph-François Michaud et Jean-Joseph-François Poujoulat, t. 4, Paris, Éditeur du commentaire analytique du Code civil, 1838, p. 403.

<sup>13</sup> Claude Boyer, *À l'inconnu, sur la Feste de Versailles*, Paris, Claude Barbin, 1668.

<sup>14</sup> Jean de La Fontaine, *Les Amours de Psyché et Cupidon*, Paris, Claude Barbin, 1668.

<sup>15</sup> Madeleine de Scudéry, « La feste de Versailles à M.<sup>\*\*\*</sup> », *La Promenade de Versailles dédiée au roy*, Paris, Claude Barbin, 1669, p. 574-606.

<sup>16</sup> Pascal Lardellier, *Les Miroirs du paon. Rites et rhétoriques politiques dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Éditions Honoré Champion, 2003, p. 187.

impersonnelle de la relation officielle commanditée par le pouvoir s'opposent la perspective critique de l'ambassadeur étranger ne relevant que les ratés de l'événement<sup>17</sup> ou encore la déformation consciente que font subir aux faits des écrivains plus préoccupés peut-être de lisibilité et de plaisir du texte que d'authenticité du témoignage. Bien sûr, certains – c'est le cas notamment de La Fontaine et de Madeleine de Scudéry, qui ont été très liés à Foucquet dans le passé et ont par conséquent à faire oublier d'anciennes fidélités clientélares<sup>18</sup> –, trouvent dans le fait de publier une relation de la fête de Versailles ou du moins d'en inclure une description enthousiaste dans un conte ou une nouvelle, l'occasion de faire preuve d'allégeance au nouveau mécène royal, voire d'offrir leurs services de plume. Plus encore que La Fontaine, Mademoiselle de Scudéry fera sa cour au monarque dans sa *Promenade de Versailles* et la description de la fête du 18 juillet qui s'y enchâsse<sup>19</sup>. Là, tout ne sera qu'ordre et beauté, luxe, merveille et nouveauté. Et pourtant sous l'éloge obligé perce un désir de se réserver une part d'indépendance et d'autonomie, celle de l'écrivain qui se veut libre d'échapper aux contraintes génériques et de réguler son récit à sa guise. De fait ne s'agit-il pas pour elle moins de communiquer un savoir que le lecteur peut trouver ailleurs, que de le divertir, de lui faire goûter un plaisir qui tient à la texture même du texte ? Comment prendre plaisir à un plaisir rapporté ? s'interrogeait Barthes dans *Le Plaisir du texte*<sup>20</sup>. Mademoiselle de Scudéry lui répond.

### Décrire en se promenant

---

<sup>17</sup> Le marquis de Saint-Maurice se plut à souligner l'embarras et la confusion générale (« Il n'y a jamais eu si grande affluence de peuple et jamais de si grands désordres », *op. cit.*, p. 202), tandis que Huygens se plaignait de la « presse », du « froid qu'il fallut souffrir » et du manque de sommeil (« l'on estoit 24 heures sans dormir et plus », *op. cit.*, p. 239).

<sup>18</sup> Après l'arrestation et la condamnation du surintendant, La Fontaine renonçait ainsi à publier son *Songe de Vaux*, où il faisait l'éloge du lieu et de son propriétaire, tandis que Mademoiselle de Scudéry décidait de retirer *L'Histoire de Mathilde d'Aguilar*, sans doute parce que l'éloge de Saint-Cloud et de son occupant, Philippe d'Orléans, le propre frère du roi, y prenait le pas sur celui de Louis XIV.

<sup>19</sup> Sur *La Promenade de Versailles*, voir Claire Cazanave, *Le Dialogue à l'âge classique*, Paris, Éditions Honoré Champion, 2007, ainsi que l'introduction consacrée par Marie-Gabrielle Lallemand à son édition du texte, Paris, Éditions Honoré Champion, 2002.

<sup>20</sup> Roland Barthes, *Le Plaisir du texte*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, p. 27.

Contrairement à La Fontaine, la romancière a bien assisté au grand divertissement de Versailles, le 18 juillet 1668, et prit part au souper qui suivit la comédie à la table de la duchesse de Montausier, aux côtés de Madame Scarron (la future Madame de Maintenon). Or elle ne se met pas en scène comme témoin direct dans la relation qui vient s'insérer dans *La Promenade de Versailles*, préférant jouer sur des effets de miroir entre les situations d'énonciation et de réception des divers protagonistes. L'information sur la fête donnée aux lecteurs est filtrée par le regard et la parole d'un personnage secondaire, appartenant au récit-cadre de la nouvelle<sup>21</sup>, qui l'adresse sous forme de lettre galante à une dame de sa connaissance, M\*\*\*. C'est cette lettre, oubliée sur l'un des sièges de marbre qui entourent le salon de verdure utilisé pour le bal, que la narratrice de *La Promenade* va lire aux trois étrangers auxquels elle fait visiter les jardins du château<sup>22</sup>. Ne faut-il pas, en effet, pour que la description « intéresse » le lecteur, qu'elle soit prise en charge, « animée » en quelque sorte par un ou plusieurs personnages de l'intrigue, qui s'y intéresseront en premier et incarneront figurativement l'une des fonctions cardinales de la pratique descriptive, l'exultation<sup>23</sup> ? Sa lecture prend la place du récit que les compagnons de la narratrice lui ont réclamé et qu'elle a refusé de faire<sup>24</sup>, aimant mieux les renvoyer aux deux relations déjà existantes, celles d'André Félibien et de l'abbé de Montigny :

Ne pensez pas, me dit alors, Telamon, vous dispenser de nous faire le recit de la feste de Versailles ?

Je ferai quelque chose de mieux, luy dis-je, car je vous en promets deux relations, au lieu d'une, quand nous serons retournés à Paris : la première qui est fort agréable, a été faite par un homme de beaucoup d'esprit, & envoyée par ordre de la Reine au Marquis de La Fuente : et la seconde est d'un homme qui

---

<sup>21</sup> Ami de la narratrice, ce personnage est présenté comme l'« amant de Sylvie » (PV, p. 572-573).

<sup>22</sup> À savoir Célénire, Glycère et Télamon.

<sup>23</sup> Sur ce point, voir Philippe Hamon, *Du descriptif*, Paris, Hachette, 1993, p. 22-23, ainsi que p. 72. Hamon cite l'article « Description » de Marmontel pour *L'Encyclopédie* : « Tous les grands Poètes ont senti l'avantage de donner à leurs descriptions des témoins qu'elles intéressent, bien sûrs que l'émotion qui règne sur la scène se répand dans l'amphithéâtre, et que mille âmes n'en font qu'une quand l'intérêt les réunit » (reproduit dans *Éléments de littérature*, Paris, Verdrière, 1825, t. 2, p. 120).

<sup>24</sup> On remarquera que ce refus de la narratrice trouve un parallèle dans la réticence qu'éprouve le personnage fictionnel à rédiger la description demandée par sa correspondante : « Je vous obeïs, Madame, quoiqu'avec beaucoup de repugnance ». (PV, p. 574)

connoist parfaitement tous les beaux Arts, & qui vous apprendra jusques aux moindres circonstances de la feste. (PV, p. 566-567)

Question de modestie, de prudence aussi devant les relations autorisées d'hommes rompus à ce genre d'exercice ? La narratrice se refuse-t-elle à faire concurrence aux textes officiels ? En choisissant de garder le silence sur ses propres impressions de la fête, revendique-t-elle son adhésion à la parole du pouvoir ? Ou est-ce simplement une ruse de l'écrivaine qui, sous couvert de cette dénégation, proposera plus loin sa version à elle de la fête, tout comme elle l'avait déjà fait pour l'entrée de Louis XIV et de Marie-Thérèse dans Paris, le 26 août 1660<sup>25</sup> ?

Moins circonstanciée, moins « exacte » (PV, p. 569) aussi que les deux autres textes<sup>26</sup>, cette « description de la fête » présente néanmoins l'avantage d'être « v[ue] dans le lieu mesme où elle s'est faite » (PV, p. 569) et où sont conservées les traces mémorielles de ses plus belles réalisations<sup>27</sup>. D'autre part, à l'imitation du récit enchâssant, elle prend la forme d'une conversation mêlée où alternent des passages descriptifs (les divers moments de la fête) et des passages discursifs (les échanges entre son auteur et un autre invité, rencontré par hasard, ou encore les adresses à M\*\*\*<sup>28</sup>), ainsi que des citations de vers de Voiture et de Sarasin, poètes galants par excellence<sup>29</sup>. Tout comme le récit-cadre, la description de la fête est un texte discontinu, marqué par la polygraphie galante, où la variété est l'un des moyens d'éviter l'ennui qui pourrait naître de la monotonie d'une relation continue. Sans compter qu'à l'instar du récit en deux parties de l'histoire de Célanire également enchâssé dans la

---

<sup>25</sup> Ce récit de l'entrée de 1660 est inséré dans sa nouvelle *Célinde* (Paris, Augustin Courbé, 1661).

<sup>26</sup> « Quoique mon ami ait beaucoup d'esprit, je ne croi pas que cette description soit aussi exacte que celle dont je vous ai parlé » (PV, p. 569).

<sup>27</sup> Sur l'importance de cette localisation, et la construction du lieu de pouvoir dans les récits de fêtes, voir le chapitre sur Versailles dans le livre du GRIHL, *Écriture et Action, XVIIe-XIXe siècle, une enquête collective*, Paris, Éditions EHESS, 2016.

<sup>28</sup> C'est sur un mode dialogal à deux niveaux que s'effectue la description de la fête, puisqu'elle inclut à la fois une conversation rapportée, celle qui a eu lieu entre l'auteur de la lettre et l'inconnu rencontré à la fête, et la conversation à sens unique en train de s'établir au moment de l'écriture entre l'épistolier et sa correspondante.

<sup>29</sup> Quoique morts depuis plus de quinze ans, Voiture et Sarrasin étaient restés des modèles de galanterie. Les citer longuement ne pouvait que renforcer le tour galant de la conversation.

nouvelle, sa lecture est déjà pour la narratrice et ses compagnons une façon d'échapper à la lassitude de la marche. Cette série d'enchâssements, auxquels s'ajoutent des débats sur le genre même de la description ou sur des questions d'amour, sert bien évidemment aussi à Mademoiselle de Scudéry à diversifier la lecture de *La Promenade de Versailles* pour son public. Comme la fête elle-même, la description qui en est faite est placée sous le signe de la galanterie : parce qu'elle est un texte sans prétention, un billet écrit par un homme à une femme pour lui plaire, elle est ce qu'on appelait alors une « galanterie »<sup>30</sup>. Son ton enjoué (PV, p. 572), l'accent constant sur une raillerie fine et spirituelle<sup>31</sup>, la pratique d'une écriture discontinue relèvent indéniablement d'une esthétique qui est celle des Voiture et des Sarasin cités au fil des pages.

La circulation privée de la description sur laquelle insiste le texte a pour effet premier de renforcer l'effet d'authenticité d'un compte rendu dont est par ailleurs souligné le côté personnel, voire inhabituel. Et cela pour deux raisons. D'un côté, il est, somme toute, pauvre de ces détails dont abonde l'ouvrage de Félibien, où est proposée la relation la plus complète de l'événement. De l'autre, grâce à la « petite lunette d'approche enchantée » (PV, p. 581) dont dispose l'inconnu, son auteur et, par personne interposée, Mademoiselle de Scudéry peuvent aller au-delà du récit de ce qui frappe l'œil pour décrire les spectateurs invisibles de la fête, les « *petits Amours à fleurettes* » qui la peuplent (PV, p. 581). La lunette révèle les dessous d'une fête, sa portée galante : n'est-elle pas le moment des galanteries en tout genre, du badinage aux conquêtes amoureuses ? Cette révélation n'a pas ici le caractère subversif qu'elle peut prendre dans les *France galante* et autres *Histoires secrètes*. Tout en contribuant à renforcer le caractère agréable de la fête et du pouvoir, elle se donne aussi pour la marque d'une écriture féminine qui, sans être légitime pour dire le pouvoir, peut en revanche

---

<sup>30</sup> Richelet en donne la définition suivante : « ouvrage galand, plein d'esprit & d'humour en vers, ou en prose » (*Dictionnaire françois*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680).

<sup>31</sup> L'échange entre l'auteur de la lettre et l'inconnu est en effet marqué par la raillerie au sens que lui donne Furetière de « trait plaisant, qui divertit, qui fait rire, qu'on ne dit point sérieusement » (*Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690). Aussi est-il dominé à la fois par le rire et par le sourire.

s'exprimer sur les sentiments, le privé. L'écrivaine avait déjà manifesté un semblable désir de dépasser l'objectif dans le subjectif dans un autre récit encadré de célébration monarchique, celui de l'entrée royale de 1660<sup>32</sup>. De plus, en insérant la lecture d'une description de la fête dans sa nouvelle, elle est à même d'y intégrer la réaction de ses premiers auditeurs, en l'occurrence les trois compagnons de la narratrice. Leur désir de savoir, encore exacerbé par la situation d'ignorance où ils se trouvent comme étrangers, et plus encore leur étonnement (*PV*, p. 567) et leur admiration (*PV*, p. 575), qui sont déjà ceux de l'auteur de la description et de son interlocuteur, non seulement anticipent les sentiments des lecteurs de *Mademoiselle de Scudéry*, ils leur prescrivent aussi et surtout l'attitude attendue d'eux. La description de la fête s'accompagne du code normatif de sa lecture.

### **Une description pas comme les autres**

Tout en se démarquant ostensiblement des textes de Félibien et de l'abbé de Montigny, *Mademoiselle de Scudéry* ne peut faire l'économie des caractéristiques principales de la relation de fête et échapper totalement à la rhétorique convenue de l'éloge. Fête galante, la fête de Versailles a également été une fête somptueuse, marquée par l'abondance, la diversité et la variété des plaisirs offerts, la nouveauté et l'originalité de l'invention, l'éclat des lumières et des eaux, sans oublier les prouesses techniques nécessaires à son exécution. Tout est grand, beau, magnifique et placé sous le signe du superlatif et de l'euphorique. Aussi les mêmes mots reviennent-ils sans cesse sous sa plume pour exprimer un émerveillement sans bornes devant des réalisations qui dépassent tout entendement : « prodigieux », « surprenant », « merveilleux », « admirable », « extraordinairement », « extrêmement », etc. Tout est de même fort « plaisa[nt] », « divertissant », « charmant » même. De la foule

---

<sup>32</sup> Au lieu de décrire l'entrée par le menu dans *Célinde*, *Mademoiselle de Scudéry* choisit d'en donner plutôt le « sentiment » (p. 11) en faisant « l'Histoire des Loges, des Balcons, & des Eschaffauts » (p. 10). Je me permets de renvoyer ici à ma propre étude « From Object of Curiosity to Subject of Conversation : Mlle de Scudéry and the Paris Entry of Louis XIV and Maria Teresa (1660) », dans Jean Andrews et Marie-Claude Canova-Green (dir.), *Writing Royal Entries in Early Modern Europe*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 323-339.

innombrable des invités à l'air arboré par certains, en passant par la collation et les changements de décor, et jusqu'à la confusion même régnant dans les jardins, l'« agréable » est décliné sous toutes ses formes. De fait Mademoiselle de Scudéry et son porte-parole sont autant sinon plus sensibles au désir de plaire et de faire plaisir du monarque qu'à sa volonté d'impressionner par un déploiement inouï de magnificence. D'où ce leitmotiv : « il [y] a par tout des choses qui plaisent, & qui estonnent en mesme temps » (*PV*, p. 595).

Mais là s'arrête la conformité au genre, car l'écrivaine a tôt fait de prendre le contre-pied des relations habituelles. Elle commence ainsi par assumer volontairement la brièveté, l'insuffisance et le manque de précision de sa description. Là où l'abbé de Montigny aligne des chiffres<sup>33</sup>, elle préfère simplement évoquer le « nombre infini », le « grand nombre » de personnes ou de choses. Là où Félibien décrit lieux et décors par le menu détail, elle se contente d'avoir recours à ce qu'il faut bien appeler de fausses prétéritives, puisque le recours à diverses expressions du genre « je ne vous représente pas » (*PV*, p. 592), « je ne parle point » (*PV*, p. 593), « je ne dis rien » (*PV*, p. 606) ne la conduit pas à décrire ce qu'elle prétend passer sous silence, mais au contraire à ne pas en parler, choisissant de renvoyer le lecteur aux autres relations de la fête, où ces détails « seront sans doute dépeints [...] plus exactement que je ne le pourrais faire ici » (*PV*, p. 585)<sup>34</sup>. Ce qui pourrait passer pour un manque d'esprit ou un aveu d'incompétence correspond plutôt ici à l'adoption d'une posture galante et mondaine. Mademoiselle de Scudéry et son porte-parole s'opposent au personnage de descripteur savant qu'incarne Félibien. Alors même que le détail est au cœur du genre descriptif, à l'exhaustivité ils préfèrent le succinct, l'incomplet. À la monstration, à l'ostentation d'un savoir, succède la dénégation. Trop de précision, trop d'information, en quelque sorte, risque en effet de laisser aussi bien la destinataire fictive de la description que

---

<sup>33</sup> On apprend ainsi les dimensions de la scène et du parterre de la comédie, comme celles du salon de verdure où eut lieu le souper, le nombre de tables et de couverts, ainsi que le nom des dames conviées à manger avec le roi, le nombre de jets d'eau de la cascade, etc.

<sup>34</sup> Même constatation un peu plus loin : « Je sai qu'un homme fort exact en descriptions, doit donner ce détail-là aux Estrangers, & à la Posterité » (*PV*, p. 592).

le lecteur réel de *La Promenade de Versailles*. Les choses décrites elles-mêmes ne finissent-elles pas même par s'évanouir sous le foisonnement du détail et par « perd[re] leur sens<sup>35</sup> », comme le veut Valéry ? Tous deux choisissent donc de s'en tenir à l'essentiel : « il suffit de dire » (*PV*, p. 593), « je me contenterai seulement de vous dire » (*PV*, p. 600), « il suffit que j'assume » (*PV*, p. 606). La règle du ni trop ni trop peu de l'échange mondain régit pareillement le récit écrit de la fête.

À la brièveté et à l'imprécision de la description s'ajoute, en outre, une certaine allure « à sauts et à gambades », pour ainsi dire, une désinvolture de la narration qui se laisse guider par le rythme de la promenade, multiplie les digressions, les adresses à la destinataire, ou encore les retours en arrière sur des moments de la fête déjà évoqués. Là aussi les exemples sont nombreux : « pour en revenir où j'en estois » (*PV*, p. 595), « j'oublois de vous dire » (*PV*, p. 587), etc. Sous sa forme de lettre galante, la description de la fête passe non seulement par le refus du pédant et du pompeux, elle passe également par l'adoption d'un discours « sans empressement et sans affectation », régulé par le bon usage et mâtiné d'un « certain esprit de joie ». On aura reconnu là cet idéal de « conversation naturelle et raisonnable »<sup>36</sup> cher à Mademoiselle de Scudéry, tel qu'elle avait pu le définir dans sa *Conversation* de 1658.

### « Il faut vous imaginer d'abord »

Ce refus de tout décrire en détail pourrait en réalité être le signe d'une prise de conscience de l'inaptitude de toute description à rendre compte de ce qui n'a pu être appréhendé directement par les sens. Ainsi notre épistolier juge que « quiconque ne s'est point trouvé à la feste de Versailles, ne peut concevoir qu'imparfaitement, l'effet merveilleux de ces

---

<sup>35</sup> Paul Valéry, *Tel Quel, Œuvres*, éd. Jean Hytier, t. 2, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1957-1960, p. 736. Cité dans Philippe Hamon, *op. cit.*, p. 75. Valéry en conclut : « On voit, mais on a perdu les notions à la porte. Ce qu'on voit est indubitable et inconcevable, la partie et le tout ne communiquent plus ».

<sup>36</sup> Delphine Denis, « *De l'air galant* » et autres *Conversations (1653-1684)*. Pour une étude de l'archive galante, Paris, Éditions Honoré Champion, 1998, p. 72-74.

lumières » (*PV*, p. 602), avant de s'avouer impuissant à « faire concevoir l'effet merveilleux de cent chandeliers de crystal » (*PV*, p. 598). Sans doute est-ce la raison pour laquelle il préfère s'en remettre à mainte reprise à l'imagination de sa destinataire : « il faut vous imaginer d'abord » (*PV*, p. 575) ; « Mais, Madame, n'attendez pas que je le décrive exactement, j'en détruirois la beauté dans votre imagination, & la multitude des parties vous empêcheroit d'en concevoir tout l'éclat » (*PV*, p. 588) ; ou encore « votre imagination vous peindra tout cela mieux que moi » (*PV*, p. 600). Seule, en effet, l'imagination est à même de reconstituer dans l'esprit certaines perceptions sensorielles spécifiques. D'où son importance dans la représentation mentale d'une fête qui fut avant tout une fête des sens, lors de laquelle furent tour à tour stimulés la vue et l'ouïe, certes, mais encore le goût, l'odorat et le toucher<sup>37</sup>. Le corps déambulant des invités fut avant tout un corps bombardé de sensations, un corps *ressentant*.

Il ne s'agit pas ici de la reconnaissance habituelle de l'inadéquation du dire par rapport au faire à laquelle Félibien s'est retrouvé confronté dans sa propre relation de la fête du 18 juillet :

Quelque image que j'aye tâché de faire de cette belle Feste, j'avouë qu'elle n'est que tres-imparfaite, & l'on ne doit pas croire que l'idée qu'on s'en formera sur ce que j'en ay écrit, approche en aucune façon de la verité<sup>38</sup>.

Ni de l'étonnement muet d'un Montigny, pour qui

La surprise et le ravissement ont je ne sais quoi de stupide et de muet ; et telle est enfin la magnificence de sa Majesté qu'on a peine à se l'imaginer quand on l'a vue, et plus de peine encore à l'exprimer quand on l'a imaginée<sup>39</sup>.

---

<sup>37</sup> Félibien souligne notamment la fraîcheur des bosquets, le murmure des eaux et la symphonie des concerts, le parfum des fleurs et des fruits, la douceur des confitures et des liqueurs, l'éclat des lumières, le lisse et le froid du marbre, le spongieux du gazon, etc. Sur cet aspect de la fête, voir Adriana Bontea, « *George Dandin* ou les Plaisirs du désenchantement », *Cahiers du dix-septième*, vol. 11, n° 2, 2007, p. 1-26.

<sup>38</sup> André Félibien, *op. cit.*, p. 60.

<sup>39</sup> Abbé de Montigny, *op. cit.*, p. 4.

Encore moins d'un artifice encomiastique visant à traduire l'ineffable grandeur royale. Il faut y voir au contraire un véritable appel à la capacité visuelle et plus généralement sensorielle des lecteurs, une invitation à faire l'expérience de ces sensations intenses et multiples convoquées par chacune des étapes du parcours festif versaillais. L'aveu que le discours seul est incapable d'arriver à une représentation adéquate de la fête sert à Mademoiselle de Scudéry à inviter ses lecteurs à s'engager, à se projeter imaginativement dans la scène racontée dont ils ont été absents<sup>40</sup>. Comme s'il était désormais question moins « de représenter la chose que de la vivre »<sup>41</sup>. À l'encontre de Félibien, qui s'efforce de faire connaître la fête royale dans ses moindres détails, comme d'en faire comprendre la grandeur et la magnificence extraordinaires, Mademoiselle de Scudéry voudrait, elle, la faire revivre comme expérience vécue. D'un côté, il y a appel à l'esprit, à la faculté raisonnante du lecteur, de l'autre, à son imagination comme vecteur du ressenti d'autrui.

### **Le plaisir du texte**

C'est peut-être cette façon non conventionnelle de véhiculer l'information sur la fête monarchique qui explique la critique faite après sa lecture par la narratrice. Pour celle-ci, en effet, la description « fai[t] tort à la feste de Versailles » (*PV*, p. 606). Question de ton ou de contenu ? On ne sait. Il est certain néanmoins qu'un récit aussi sommaire de la fête n'eût pu satisfaire le lectorat habituel des relations en bonne et due forme, que l'on devine curieux de détails. Et si, en fait, le but de la description donnée dans *La Promenade de Versailles* était autre ? Et si Mademoiselle de Scudéry ne cherchait pas à communiquer à ses lecteurs un savoir sur la fête, mais en revanche à leur procurer surtout un certain plaisir, celui, par exemple, qu'on peut éprouver à la lecture d'un texte qui, comme la belle conversation qui

---

<sup>40</sup> Sur l'imagination dans l'œuvre de Mademoiselle de Scudéry, voir John D. Lyons, « Clélie et la pratique sociale de l'imagination », *Littératures classiques*, n° 45 sous la direction de Pierre Ronzeaud, printemps 2002, p. 207-216.

<sup>41</sup> Jean Paulhan, *Braque le patron*, Paris, Gallimard, 1952, p. 23.

l'inspire, « plaît », « charme » et « divertit »<sup>42</sup> ? Pour Roland Barthes, un « texte de plaisir » n'est-il pas, en effet, « celui qui contente, emplit, donne de l'euphorie », parce qu'il « vient de la culture, [et] ne rompt pas avec elle »<sup>43</sup> ? En l'occurrence un texte en prise directe sur les pratiques mondaines et galantes de son temps. Un texte de plaisir ne saurait être un récit de plaisirs rapportés, puisque loin de faire naître ce plaisir du texte que vise l'écrivain, ce genre de texte est bien souvent au contraire générateur d'ennui.

Est-ce parce que le lecteur doit être non pas « le confident » du plaisir de l'autre, mais son « voyeur », son observateur clandestin<sup>44</sup>, que Mademoiselle de Scudéry s'efforce de le faire entrer davantage dans la fête royale en faisant appel à son imagination pour qu'il en éprouve tout le ressenti ? Est-ce aussi pour cela qu'elle tâche plus encore de faire du texte lui-même un objet de plaisir par sa participation imaginaire à ce badinage plaisant et fin entre les deux témoins fictionnels de la fête qui le ramène à des plaisirs connus et éprouvés quotidiennement ? Comment s'étonner alors que Mademoiselle d'Armentières puisse préférer la relation de la fête à la fête elle-même, comme elle l'avoue à Bussy-Rabutin, le 11 juillet 1674 :

On ne parle ici que de fêtes et de plaisirs à la cour dont je suis fort contente de ne voir que les relations.

Je méprise aujourd'hui les plaisirs qui coûtent autant de peines que ceux que l'on a à la cour<sup>45</sup>.

La lecture dans un fauteuil est un plaisir sans peines.

En décrivant le lieu et les plaisirs du roi dans *La Promenade de Versailles*, Mademoiselle de Scudéry fait bien comme il se doit l'éloge de Louis XIV, de sa grandeur et de sa magnificence. De fait toute description n'est-elle pas toujours à l'époque un acte de louange,

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>43</sup> Roland Barthes, *op. cit.*, p. 22.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>45</sup> Roger de Bussy-Rabutin, *Correspondance*, éd. Ludovic Lalanne, t. 2, Paris, Charpentier, 1858-1859, p. 374. Les « fêtes » et les « plaisirs » évoqués sont ceux des grands divertissements de Versailles donnés par le roi dans l'été 1674 au retour de la conquête de la Franche-Comté. Félibien en publia une relation qui parut en 1676. Mademoiselle d'Armentières avait, quelques années plus tôt, souligné la « cohue épouvantable » qui avait gâté la fête du 18 juillet 1668 (lettre du 24 juillet, *op. cit.*, t. 1, p. 106).

un geste de remerciement, « une sorte de contre-don sémiologique, sous forme d'un texte », que l'on rend à un donateur de bienfait<sup>46</sup> ? Dispensateur de fêtes, pensions et autres faveurs, le roi est ce donateur par excellence à qui le genre épideictique qu'est la description rend son dû. Aussi le témoignage écrit de l'action royale est-il « devoir plutôt que voir » véritable<sup>47</sup>. Néanmoins, en jouant des critères de la relation de fête pour en faire non plus un exercice rhétorique propagandiste, mais l'occasion, dorénavant, d'un échange badin entre des mondains, Mademoiselle de Scudéry affirme clairement la supériorité du plaisir du texte sur ses visées informative et encomiastique. S'il convient de voir dans les descriptions officielles des « texte[s] de remerciement pour un spectacle ou pour une donation de plaisir »<sup>48</sup> qui s'épuisent dans leur fonction, sa description à elle de la fête et de son cadre font entrer le lecteur dans « le paradis des plaisirs textuels »<sup>49</sup>. Toute ralliée au régime qu'elle est et bien qu'ayant renoncé à faire des plaisirs de la fête galante le lieu d'une résistance au pouvoir<sup>50</sup>, la romancière n'en continue pas moins de revendiquer son indépendance et son autonomie comme écrivain face aux attentes de ce même pouvoir.

MARIE-CLAUDE CANOVA-GREEN

---

<sup>46</sup> Philippe Hamon, *op. cit.*, p. 11.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>50</sup> Comme dans *La Clélie* par exemple. Voir Joan Dejean, *Tender Geographies. Women and the Origins of the Novel in France*, New York et Oxford, Columbia University Press, 1991, p. 48 et suiv.